



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

OFFRE DE STAGE

Quantification de l'accessibilité aux aménités/services du territoire : Application sur 3 terrains d'études

Organisme

Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement
18 rue Gabriel Péri - 69100 VILLEURBANNE
Tél. (33) 04.78.37.29.14

<http://www.auvergnerhonealpes-ee.fr>

Contact : Vincent Wawrzyniak, Data Scientist - Chargé de mission (Pôle Intelligence territoriale et Observatoires)

Courriel : vincent.wawrzyniak@auvergnerhonealpes-ee.fr

Référent universitaire : Jean-Pierre Nicolas, chercheur CNRS en aménagement de l'espace et urbanisme au Laboratoire Aménagement Economie Transports de l'Université de Lyon.

Contexte

Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) est une agence régionale au service de tous les territoires en transition énergétique et écologique d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Ses domaines d'intervention sont le changement climatique, les énergies renouvelables, les stratégies d'efficacité énergétique dans le bâtiment, la mobilité durable, les déchets et l'économie circulaire, la commande publique durable, les nouveaux modèles économiques et l'innovation sociétale.

L'agence mène trois types d'actions :

- elle fournit des **données**, des analyses et des scénarios de transition ;
- elle propose une **expertise** technique, financière et réglementaire sur les différents sujets ;
- elle impulse, développe et accompagne des **projets** et des filières.

Opérateur technique de la Région, impliquée et reconnue au niveau national et européen, AURA-EE est principalement financée par la Région, l'ADEME, l'Europe, et ses membres.

Objectifs du stage

Ce stage s'inscrit dans le cadre du projet RESILITERRE. Ce projet de recherche a été retenu par l'ADEME dans le cadre de son appel à projets TEES 2019 (Transitions écologiques, économiques et sociales). Il vise à favoriser l'appropriation par les acteurs des territoires des enjeux de précarité énergétique logement et mobilité (plus d'informations sur <https://imu.universite-lyon.fr/resiliterre/> et <https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/projets/projet/resiliterre/>).

L'objectif du stage est de proposer et de mettre en place des indicateurs permettant de quantifier l'accessibilité aux aménités/services d'un territoire. Les différents types d'aménités seront concernés (emploi, services, éducation, santé, loisir, environnement, commerces...).

Après une revue de littérature sur le sujet, quelques indicateurs simples seront retenus de manière argumentée. Ces indicateurs seront ensuite calculés à partir de différentes bases de données (on peut citer en exemple la Base permanente des équipements (BPE) qui sera très probablement utilisée) sur les trois territoires d'étude du projet RESILITERRE : le quartier Montreynaud de Saint-Etienne Métropole, Roanne Agglomération et la Communauté de communes d'Ambert située dans le parc naturel régional du Livradois Forez. Les résultats seront ensuite interprétés et les conséquences des choix réalisés discutées.

À la suite de ce stage, les indicateurs ont vocation à être généralisés sur l'ensemble du territoire régional et diffusés dans TerriSTORY® (<https://terristory.fr/>), outil d'aide à la décision au service des territoires en transition initié par AURA-EE et porté par un consortium d'acteurs de différentes régions et de niveau national. Il est ainsi important que les indicateurs proposés dans le cadre du stage soient calculables pour l'ensemble des communes de la région. Des échanges avec les membres du consortium TerriSTORY® seront donc organisés au cours du stage pour discuter des orientations proposées.

Profil de stage

Le stagiaire devra être en **Master 2 de géographie, aménagement, data science ou SIG** et faire preuve d'un goût pour l'**exploration, l'analyse et la visualisation de données** ainsi que pour les **thématiques d'aménagement et de mobilité**. Des **compétences solides du langage R** sont souhaitables.

Lieu de travail : Stage basé à Villeurbanne, dans les locaux d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement. En fonction de la situation sanitaire, les modalités d'accueil pourront évoluer (recours au travail à distance par exemple)

Période : 5 mois à partir du mois de février/mars 2021

Indemnités : Indemnités légales de stage + RTT + tickets restaurant + remboursement titre de transport (base tarif étudiant).

Modalités de réponse :

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation à
vincent.wawrzyniak@auvergnerhonealpes-ee.fr
et JeanPierre.nicolas@entpe.fr